

Agence Technique Départementale 36

La présente décision affichée le : 16 AVR. 2018 est exécutoire depuis cette date.	DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE <u>Séance du 16 mars 2018</u>
---	---

Objet : 6 / ADMISSION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU SEIN DE L'AGENCE

L'an deux mille dix huit, le seize mars à 18 heures, l'Agence Technique Départementale 36, convoquée le 27 février 2018, s'est réunie dans la salle des délibérations à l'Hôtel du Département sous la Présidence de Mme Nadine BELLUROT, Présidente de l'ATD36.

Etaient présents 77 membres sur 195

Ont donné pouvoir :

- collège "département": 1

M. Gérard BLONDEAU à Mme Florence PETIPEZ

- collège «communes » : 32

M. Bernard ALLOUIS	à	M. Yves GUESNARD
M. Jean AUFRERE	à	M. Alain REUILLON
M. Thierry BEIGNEUX	à	M. Philippe LANGLOIS
M. Jean BOUTET	à	M. Michel VIOLET
M. Roland BREGEON	à	Mme Annie BARREAU
M. Jean-Michel BUTARD	à	M. Jean-Paul GUILLOT
M. Jean-Louis CHEZEAX	à	M. Martial DRUY
M. Claude DAUZIER	à	M. Christophe JUBERT
Mme Bernadette DEFFONTAINES	à	M. Philippe PATRIGEON
M. Serge DENYS	à	M. Patrick NONIN
M. Christian JACQUIN	à	M. Alain MOREAU
M. Michel MARTEAU	à	M. Dominique LANDOIS
M. Sébastien POUYOLLON	à	Mme Edith VACHAUD
M. Jean-François RIAUTÉ	à	Mme Marie-Jeanne LAFARCINADE
M. Michel TENTILLIER	à	M. Guy PLANTUREUX
M. Geoffrey VIGNES	à	M. Claude NIVET

M. Jean-Paul ARNAUD	à	M. Pierre BREUGNON
M. Bernard BARRE	à	M. Jean-Michel MULTON
M. Christian BOISLAIGUE	à	M. Jean-Marie BONAC
M. Michel BRAUD	à	M. Gilles REDON
M. Michel BRIENT	à	Mme Isabelle PORTRAIT
M. Jean-Louis CAMUS	à	M. Claude ALAPETITE
M. Daniel COUTANT	à	M. Bernard RIVIERE
M. Louis De FARALS	à	M. Claude MOREAU
M. Joël DELOCHE	à	M. Marc ROUFFY
M. Hervé GRANDHOMME	à	M. Jean-Pierre PEDARD
M. Patrick LAMBILLIOTTE	à	M. Antoine MICHOT
M. François PINEAU	à	M. Michel PIROT
M. Francis RABILLÉ	à	M. Michel MEUSNIER
M. Michel ROUSSEAU	à	M. Claude DOUCET
M. Pierre VERON	à	M. Didier PHILIPPE
M. Jean-Luc WILMOT	à	M. Jean-Marc LAFONT

- collège «EPCI » : 0



Il est proposé aux membres d'accepter la modification du périmètre de l'Agence Technique Départementale 36 (ATD 36) suite à la demande d'une commune éligible reçue le 14 mars 2018.

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré, l'Assemblée Générale, par 110 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention adopte la délibération suivante:

L'Assemblée Générale Ordinaire

Considérant que le quorum est atteint,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

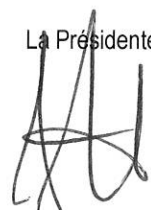
Vu la délibération de la Commune de MEUNET-SUR-VATAN, en date du 28 février 2018, décidant d'adhérer à l'Agence et adoptant ses statuts ;

Vu les statuts de l'Agence Technique Départementale 36,

Décide :

Article Unique : Est approuvée l'adhésion de la commune de MEUNET-SUR-VATAN à l'Agence Technique Départementale 36 (ATD 36).

La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, positioned above the printed name.

Nadine BELLUROT